


# MUTUELLE

Juillet - Août - Septembre 2012

N° 22 ●●●●●●●●

*infos*

## Complémentaire santé



Editorial

### Changements au conseil d'administration

On sentait depuis un moment que le feu couvait sous la cendre au sein du conseil d'administration. Un des faits les plus marquants, c'était le non-respect de la clause de confidentialité, clause contenue dans la charte que chaque administrateur a signé. Comment expliquer, en effet, que des détails du déroulement d'un conseil d'administration soient connus sitôt la réunion du conseil terminée ? Et puis aussi, un antagonisme croissant entre une part des administrateurs et le bureau pourtant élu par tous.

Quoi qu'il en soit, et ceci expliquant cela, le trésorier général a jeté l'éponge dès le début de la réunion de juillet. Et la vice-présidente a aussi présenté sa démission, à la fin de la réunion, cette fois.

C'est ainsi que vous êtes convoqués ce mois-ci pour une nouvelle assemblée

générale, l'élection des administrateurs ayant été annulée par le tribunal.

Cette assemblée générale aura lieu le 25.

La mutuelle aura alors de nouveaux président, trésorier général, vice-président et secrétaire général : un bureau rénové qui prendra en main les rênes de la mutuelle.

Michel Escard

#### Sommaire

Editorial : Changements au conseil d'administration .....	1
Réseau : Kalivia qu'es aco ? .....	2
Le courrier des lecteurs / Infos brèves / Les résolutions du conseil d'administration / Carnet / Naissances et décès .....	3
Octobre rose pour lutter contre le cancer du sein / Vaccins Alerte à la rougeole .....	4

## Réseau Kalivia, qu'es aco ?

Sur votre prochaine carte de mutuelle, figurera désormais la mention Kalivia.

En effet, notre partenaire Santévie, devenu maintenant Harmonie mutuelle a mis en place un réseau de professionnels de la santé qui offre de nombreux avantages.

Les objectifs de Kalivia sont clairement définis :

Réduire le reste à charge de l'adhérent, faciliter l'accès aux soins de qualité à des conditions tarifaires optimisées et renforcer la maîtrise des dépenses de santé.

Parmi les avantages, on peut donc citer les tarifs, le réseau, la qualité et le choix.

Le réseau, justement, est le premier de France, avec près de 2 300 opticiens agréés.

En ce qui concerne les tarifs, ils sont négociés par notre partenaire, atteignant jusqu'à - 40 % sur les verres et les lentilles.

L'opticien Kalivia pratique le tiers payant et s'engage à proposer des produits de haute qualité alliés à de nombreuses garanties.

- Échange en cas de casse de la monture.
- Remplacement en cas de casse des verres.
- Remplacement en cas d'inadaptation aux verres progressifs.
- Échange en cas de défaut du verre.



**Votre espace personnel et sécurisé**

[www.mutuelle-depeche.fr](http://www.mutuelle-depeche.fr)

Mutuelle Groupe La Dépêche du Midi  
Avenue Jean Baylet  
31095 TOULOUSE CEDEX 9

**Tiers-payant**

(Si accord du professionnel de santé)

**Période de validité :** elle est indiquée en haut à droite à l'intérieur de la carte. Pour des cas particuliers, la date de début peut être précisée dans la colonne de garantie.

**Service relation adhérents**

**Tel. 05 62 11 35 77**

**email : [mutuelle@ladepeche.fr](mailto:mutuelle@ladepeche.fr)**

L'utilisation de cette carte rigoureusement personnelle exige que l'adhérent soit à jour de ses cotisations. En cas de radiation elle devra être renvoyée.

**L'optique est le premier domaine couvert par le réseau Kalivia. L'audioprothèse et le dentaire suivront.**

N°22

La rubrique Santé et Nutrition :

*Pour maintenir le taux de cholestérol normal*

**OEMINE COLESTROL**



Ce complément alimentaire permet de **maintenir le taux de cholestérol dans les limites de la normale** grâce à des actifs naturels : **policosanol, monacoline k de levure de riz rouge concentré de pissenlit**

*Exemple*

Matin 2 capsules OEMINE KRILL  
Midi 2 capsules OEMINE BIOLIN  
Soir 2 gélules OEMINECOLESTROL  
Renseignements : [www.coolestrol.eu](http://www.coolestrol.eu)  
laboratoire PHYBIOPHARMA  
05 67 22 21 80

**OEMINE KRILL**



A base de **pure huile de krill NKO** qui est un très puissant antioxydant riche en acides gras DHA qui sont utiles pour augmenter le bon cholestérol



Avec l'association pissenlit/levure de riz rouge

**oemine**  
**Coolestrol**

Je maintiens ma  
cholestérolémie normale



**OEMINE BIOLIN**



Pure huile de lin biologique pour favoriser l'élimination biliaire du cholestérol usagé. Contient des vitamines E végétales.



## Votre mutuelle vous répond



**Avec une petite réflexion, à combien de remboursements de « généraliste » pourriez vous faire face sans pour cela augmenter nos cotisations (comme déjà fait par le passé) ?**

Les prestations remboursées aux adhérents sont toujours calculées en fonction des cotisations. Si nous devons augmenter le remboursement des généralistes, obligatoirement nous augmenterons les cotisations. Avant tout calcul, nous consultons notre partenaire Santévie afin de connaître la retombée financière de toute modification de prestation.

**Pourquoi dans les deux livrets de l'assemblée générale au mois de juin figurent les dépenses pour des ordinateurs portables (une seule dépense ne serait-elle pas nécessaire s'il n'y a qu'un ordinateur d'attribué ?)**

Effectivement un seul ordinateur par administrateur bénéficiaire à été remis à, Elisabeth Pasquié, Paul Dargein, Jean Degoul, le quatrième restant à la disponibilité des réunions des conseils et pour divers travaux.

Pour des raisons comptables ces dépenses sont imputées sur les deux mutuelles.

**Je suis très étonné quant aux dépenses pour frais de déplacements, notamment pour la secrétaire générale : 3 602 € (double du président et du trésorier.) Pourquoi ?**

La somme de 3 602 € figurant sur le tableau des rémunérations versées aux administrateurs en Complémentaire santé a été remboursée à Mme Marie Françoise Borie pour ses frais de déplacements. Cette administratrice est domiciliée dans la commune de Brantôme située dans le département de la Dordogne.

**Lors de l'émargement des adhérents qui assistent à l'assemblée générale, vous distribuez à votre bon vouloir, des pouvoirs de vote non identifiés. Quel règlement vous autorise cette manipulation et quels en sont les critères, certains en ont 2, d'autres plus, jusqu'à 6 ?**

Il n'existe aucun critère d'attribution, ni aucun règlement relatif à la remise de ces pouvoirs. En toute loyauté, nous essayons de rendre les résultats au maximum des votants, nous n'en retirons aucun avantage et pour l'avenir arrêterons ce système.

*N'hésitez pas à nous adresser toutes vos questions, suggestions, remarques pour tout ce qui concerne votre mutuelle et vos relations avec elle, à : [courrier.adherents@orange.fr](mailto:courrier.adherents@orange.fr). Il vous sera répondu dans Mutuelle infos. La confidentialité de vos coordonnées sera rigoureusement respectée.*

## Conseil d'administration Les résolutions

### Le 22 mai

#### Le conseil d'administration

- Adopte le procès verbal du 26 avril 2012.
- Décide, pour palier à l'oubli d'envoi de 2 enveloppes dans le cadre du vote à l'AG des candidats au conseil d'administration, de détruire les enveloppes T en trop.
- Prend acte de l'envoi d'une plaquette aux adhérents, avec les chiffres principaux de la mutuelle.
- Prends note que le président et le trésorier feront réaliser un audit de la mutuelle par le cabinet « KFR conseil ».

### Le 28 juin

#### Le conseil d'administration

- Adopte le procès verbal du 22 mai 2012.
- Prend note de la mise en place le 5 juillet, d'une procédure de convention électorale.
- Prend note de l'envoi d'un courrier, en recommandé

avec A/R, à un adhérent ayant reçu des sommes indues, pour propositions de remboursement.

- Prend note que la commission « communication avec les actifs », étudiera des propositions de nouvelles garanties et cotisations, début septembre.
- Prend note que le CA sursoit à la décision d'adhérer au réseau KALIVIA proposé par Santévie/Harmonie.

### Le 11 juillet

#### Le conseil d'administration

- Prend acte de la démission de M. Jean Degoul de son poste de Trésorier Général à compter du 29 juin 2012.
- Accepte la démission de Melle Aïcha Boumaza du Comité d'Audit.
- Vote et accepte la candidature de Melle Aïcha Boumaza au poste de Trésorière Générale.

## Carnet

### Maurice Pla est encore parmi nous

Les retraités de la Dépêche ressentent douloureusement la perte de leur collègue et ami qui était secrétaire de leur commission il n'y a pas si longtemps et qui fut le père du Lien. Et les adhérents de la mutuelle n'oublient pas qu'outre ses activités au journal, il a aussi été membre du conseil d'administration de la mutuelle. En fait, pour une raison ou autre, nous avons tous des pensées pour lui.

## Ils nous ont quittés

Aldo COHEN	le 7 juillet	Maurice PLA	le 15 août
Colette COUSTILIERES	le 30 mars	Yvette FERNANDES	le 21 août
Roger CONDOMINES	le 31 juillet	Lucienne BARSALOU	le 21 août
Roger FEDOU	le 6 août	Camille ROUGE	le 8 sept.

## Ils sont arrivés

Anas GAMOUSSI	le 8 mai	Adam AMJOUNE	le 14 août
---------------	----------	--------------	------------

#### HORAIRES D'OUVERTURES DES BUREAUX

Du lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse cedex 9

Tél. : 05 62 11 35 77

Fax : 05 62 11 36 40

Courriel : [mutuelle@ladepeche.fr](mailto:mutuelle@ladepeche.fr)

Site : [www.mutuelle-depeche.fr](http://www.mutuelle-depeche.fr)

Mutuelle régie par le code de la mutualité,

Soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel

(ACP)

#### MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tirée à 1800 exemplaires

est une publication éditée

par la mutuelle du groupe La Dépêche du Midi

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse cedex 9

Directeur de la publication : Paul Dargein

Rédaction : Michel Escard

Maquette et impression : Graphic Pyrénées.



## Octobre rose

# Pour lutter contre le cancer du sein

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, le ministère des Affaires sociales et de la Santé et l'INCA, en partenariat avec l'Assurance maladie, la Mutualité sociale agricole et le Régime social des indépendants, lancent le mois national de mobilisation Octobre Rose. Ce dispositif s'attache à informer les femmes de 50 à 74 ans et à les inviter à participer au dépistage organisé. Il vise également à impliquer davantage les professionnels de santé, notamment les médecins généralistes et à prendre en compte les débats sur le dépistage du cancer du sein. Ce programme permet aux femmes de bénéficier tous les deux ans d'un dépistage de qualité pris en charge à 100% par l'Assurance maladie, sans avance de frais. Aujourd'hui, une femme sur trois ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement et, en France, le cancer du sein est toujours le premier cancer chez la femme en nombre de nouveaux cas et de mortalité. Pourtant, détecté à un stade précoce,

il peut non seulement être guéri dans plus de 90% des cas mais aussi être soigné par des traitements moins agressifs. Actuellement, malgré les progrès réalisés dans les traitements, le dépistage constitue toujours l'une des armes les plus efficaces de la lutte contre

le cancer du sein. Le dépistage organisé par mammographie constitue l'un des meilleurs moyens d'agir face au cancer du sein. En 2009, il a permis de découvrir près de 15.000 cancers du sein, soit 6,4 cas pour 1.000 femmes dépistées. De plus, on estime à 9% le nombre de cancers dépistés grâce à la seconde lecture comprise dans le programme de dépistage organisé.



## Vaccins

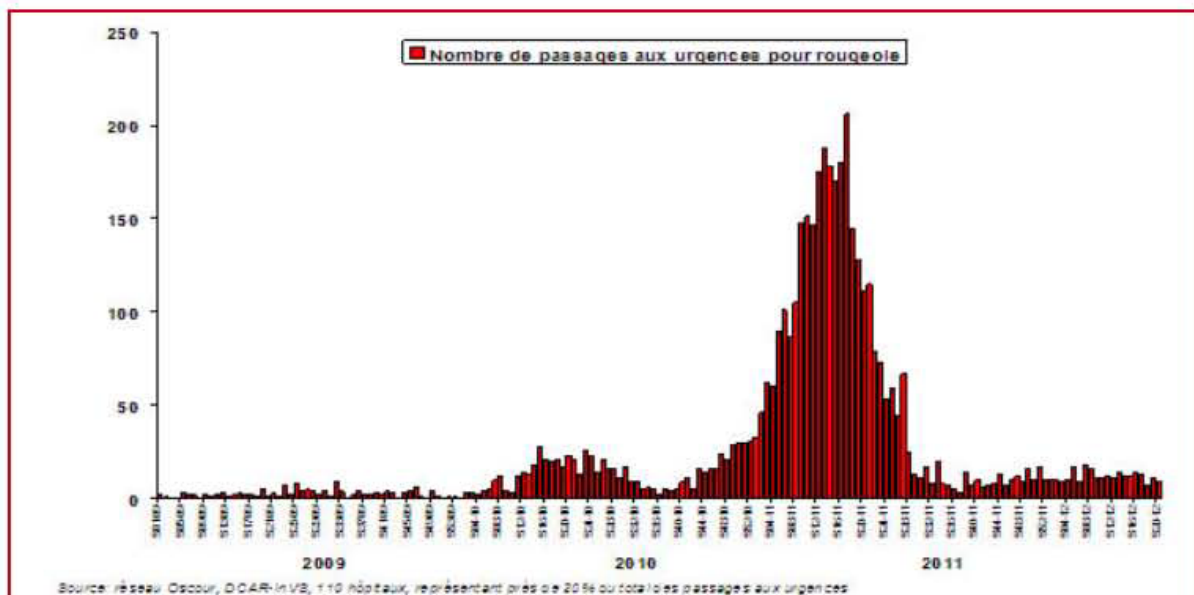
# Alerte à la rougeole

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, plus de 22 000 cas de rougeole ont été déclarés en France, distribués en trois vagues épidémiques dont la 3<sup>ème</sup> de grande ampleur avec un pic atteint en mars 2011. En effet, pour l'année dernière, 14 966 cas ont été notifiés, dont 16 ont présenté une complication neurologique, 714 une pneumopathie grave et 6 sont décédés. La forte décroissance du nombre des cas notifiés entre mai et octobre signe la fin de cette 3<sup>ème</sup> vague.

Depuis novembre dernier, on note une légère ré-ascension du nombre de cas déclarés, sensiblement de même ampleur que celle observée fin 2008-début 2009, avec, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, 473 cas notifiés (dont 19 pneumopathies graves). Le nombre de cas mensuels reste à peu près stable depuis décembre, sans pic épidémique notable en mars-avril contrairement aux années précédentes. Il faut toutefois rester vigilant et continuer à veiller à la mise à jour du statut vaccinal des personnes récep-

tives. Le calendrier vaccinal 2011 introduisait de nouvelles recommandations concernant notamment la vaccination contre la rougeole. Depuis 2008 en effet, l'épidémie de cette maladie infectieuse qui sévit dans notre pays, est liée à un taux de couverture vaccinale nettement insuffisant pour l'éliminer. Ce qui explique certainement le nombre important de victimes. La nouvelle recommandation préconisait d'administrer deux doses de vaccin trivalent : rougeole, oreillons, rubéole (ROR) aux personnes nées entre 1980 et 1991, au lieu d'une seule en particulier dans la population âgée de 15 à 30 ans.

Dans ce calendrier 2011, un autre changement de recommandation, pour le vaccin contre la fièvre jaune, cette fois, est également à noter. Ainsi cette vaccination doit être reportée chez les femmes qui allaitent, tant que le nourrisson n'a pas atteint l'âge de six mois, excepté en cas de situation épidémique.





# MUTUELLE

Juillet - Août - Septembre 2012

N° 22 ●●●●●●●●

*infos*

## Réalisations sociales



Editorial

### **Elections : rendez-vous le 25 octobre**

Finies les vacances, fini l'été... Chacun, assurément, en garde les images en son jardin secret des souvenirs, qui, en toute saison, nous accueille amicalement (ainsi, sur notre photo, le jardin de la villa de Bidart, l'un des sites de vacances de la mutuelle du groupe La Dépêche du Midi). Mais, pour l'heure, c'est aux urnes que les adhérents sont invités à se rendre : le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration n'ayant pu avoir lieu lors de l'assemblée générale du 14 juin dernier (voir Mutuelle Infos n° 21), une nouvelle assemblée générale est convoquée : rendez-vous donc est donné à tous les adhérents le jeudi 25 octobre 2012 à 16 heures, à la cafeteria de La Dépêche du Midi.



## Vacances

# Découvrir Luchon et son pays

Amoureux de l'Atlantique, de la Méditerranée ou de la montagne, vous avez été nombreux, comme chaque été, à profiter des lieux de vacances que la mutuelle du groupe « La Dépêche du Midi » met à la disposition de ses adhérents. Lieux qui, rappelons-le, sont toujours disponibles, tout au long de l'année. Les Pyrénées, en particulier, ont bien du charme à l'automne et même en hiver. C'est le moment de profiter de l'appartement de Luchon, spacieux (six couchages), bien équipé et situé en plein centre ville. Reliée à Superbagnères par la télécabine en moins de 15 minutes et très appréciée des skieurs, Luchon offre également bien d'autres attraits. Dans les environs, les randonneurs n'ont que l'embaras du choix, ainsi que les amateurs de visites culturelles : églises romanes, Saint-Bertrand-de-Comminges, grottes de Gargas...



Au cœur d'un paysage magnifique, Luchon bénéficie d'une situation géographique remarquable.

Quant à la ville elle-même, elle mérite quelques promenades, ponctuées de haltes agréables. Aux thermes, avec, unique en Europe, le vaporarium, véritable hammam naturel découvert par les Romains : 160 mètres de galeries souterraines où la roche transpire.

Ou encore à la patinoire qui s'installe chaque hiver devant les thermes, au casino, au parc des Quinconces... Et pourquoi ne pas tout simplement flâner dans ces rues auxquelles les beaux immeubles édifiés sous le Second Empire donne leur caractère propre.

## Conseil d'administration Les résolutions

**Le 25 juin**

**Le conseil d'administration**

- Accorde une aide de 1380 € et une aide de 1494€ suite aux deux dossiers présentés par l'assistante sociale.
- Adopte le PV du conseil d'administration du 21 mai 2012.
- Enregistre qu'à la demande du président, un projet de convention électorale qui lui sera soumis, sera établi par l'avocat Maître Douchez en vue de la prochaine élection des administrateurs.

### MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X  
Tirée à 1800 exemplaires  
est une publication éditée par la mutuelle du groupe La Dépêche du Midi  
Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse cedex 9  
Directeur de publication : Paul Dargein  
Rédaction : Elisabeth Pasquié  
Maquette et impression : Graphio Pyrénées.

### HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

Ouverture : du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Tél. : 05 62 11 35 00  
Fax : 05 62 11 36 40  
Courriel : [mutuelle@ladepeche.fr](mailto:mutuelle@ladepeche.fr)  
Site : [www.mutuelle-depeche.fr](http://www.mutuelle-depeche.fr)

Mutuelle régie par le code de la mutualité  
Soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP)

## Courrier Votre mutuelle vous répond



**J'aurais voulu réserver Bidart en octobre, mais je ne vois plus ce mois dans le planning des locations sur le site internet de la mutuelle...**

Nous avons été obligés de suspendre les locations pour Bidart jusqu'à la fin de l'année, car il y a eu un dégât des eaux et les réparations vont avoir lieu après expertise par l'assurance.

**J'ai loué la villa de Biscarrosse cet été : il me semble qu'elle mériterait un petit coup de neuf...**

Biscarrosse est l'acquisition la plus ancienne parmi les sites de vacances de la mutuelle et la rénovation de la maison ainsi que des équipements intérieurs est prévu avant l'été 2013.

**N'hésitez pas à nous adresser toutes vos questions, suggestions, remarques pour tout ce qui concerne votre mutuelle, à l'adresse internet suivante : [courrier.adherents@orange.fr](mailto:courrier.adherents@orange.fr)  
Il vous sera répondu dans Mutuelle infos.  
La confidentialité de vos coordonnées sera rigoureusement respectée.**

LGF Patrimoine  
cabinet indépendant  
de conseil et de gestion  
de patrimoine



**NIMES-PARIS**

[info@lgfpatrimoine.fr](mailto:info@lgfpatrimoine.fr)  
Tel : 09 67 04 23 99  
Fax : 04 66 84 23 99